



FRAPNA

Contact : Marc Papillon
Tél. : 06.82.57.21.27
Courriel : marc.papillon@frapna.org

Contribution à la consultation publique sur le plan Ecophyto 2

La France est le troisième consommateur mondial de pesticides et le premier européen ! De nombreuses associations environnementales ont participé au Grenelle de l'environnement qui prônait une diminution de 50 % de pesticides en 2018. Le premier plan écophyto lancé en 2008 par les pouvoirs publics après le grenelle de l'environnement a été évalué, par une commission, la commission du député Portier, rendue en décembre 2014 qui a fait des propositions. Ce plan visait la division par deux des pesticides aussi bien dans les villes que pour les usages agricoles d'ici 2018. Ce plan a été un échec, la consommation de pesticides ayant augmenté de 9,2 % entre 2012 et 2013. La commission d'étude du député Portier a été rendue et des propositions ont été présentées dans la deuxième version du plan Ecophyto soumis à l'enquête publique qui nous concerne. Ce nouveau plan promet la réduction de 50 % des pesticides d'ici 2025. Le plan Ecophyto 2018 a été un échec il faudrait réussir ce nouveau plan. Et pourtant l'analyse des propositions, montre que s'il est adopté tel que ce plan ne va pas aider à la réduction de 50 % nécessaire des pesticides pour préserver l'eau, l'air, le sol, la biodiversité, la santé, le sang, le lait maternel...

Dans les mesures proposées du nouveau plan, l'accent est mis sur l'amélioration des pratiques agro-écologiques, et l'amélioration du matériel, qui serait plus performant dans la dispersion des pesticides. Cette proposition va induire une très faible baisse des pesticides et maintient les pesticides comme méthode reconnue de traitement. La FRAPNA Drôme est persuadée que pour arriver au maintien de la réduction de 50 % pour le prochain plan, des décisions contraignantes doivent être prises car il y a urgence. Les techniques agricoles qui écartent les pesticides ne sont pas assez mises en avant. Ces techniques alternatives ont pourtant fait leurs preuves dans l'agriculture biologique. Elles devraient être imposées avec des moyens pour un accompagnement à la conversion en bio. L'usage des pesticides est majeur dans les grandes cultures 70 % et la viticulture 20 %, une réduction de 50 % sur ces deux entités, devraient être au centre des propositions. Or ce n'est pas le cas. Il existe encore dans certaines régions viticoles des dérogations pour l'épandage de pesticides par hélicoptère. Nous n'avons pas lu que cette technique serait interdite sans possibilité de dérogation. Au vu des dernières études sur la toxicité des pesticides en particulier chez les enfants, nous pensons que ce plan Ecophyto 2 est tout à fait insuffisant pour faire baisser de façon drastique l'exposition des personnes à ces poisons, faire baisser la pollution de l'air, de l'eau, des sols.